

### Article 43 du Règlement

Que la Chambre demande au ministre des Transports de geler les tarifs de traversée, de commander les 21 nouveaux navires dont les services maritimes du CN ont besoin pour assurer un service de traversier et desservir la côte est, et de révoquer les coupures prévues dans le service de traversier entre North Sydney et Argentia.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LE BUDGET

#### LES DISPOSITIONS CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Douglas Fisher (Mississauga-Nord):** Madame le Président, je soulève une question importante et urgente aux termes de l'article 43 du Règlement. Hier, le ministre des Finances (M. MacEachen) a annoncé des dispositions budgétaires qui permettront d'achever 20,000 logements, dont plus de 1000 sont situés dans ma circonscription de Mississauga-Nord, en prévoyant une exemption pour les frais annexes pour tous les terrains en voie de construction avant le 1<sup>er</sup> janvier 1982 ainsi que la déduction du revenu imposable de l'intérêt sur les fonds empruntés par les acheteurs, pour une première fois, d'immeubles résidentiels à logements multiples. Je propose, appuyé par le député de York-Sud-Weston (M<sup>me</sup> Appolloni):

Que la Chambre accueille avec joie cette nouvelle initiative et félicite le ministre d'avoir répondu sans tarder aux besoins en logements des Canadiens.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1410)

### LE CANADIEN PACIFIQUE

#### L'UTILISATION D'AMIANTE POUR BALLASTER DES VOIES FERRÉES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, le Canadien Pacifique a utilisé de l'amiante plutôt que du gravier pour stabiliser ou ballaster quelque 90 milles de voie ferrée dans les Cantons de l'Est au Québec. Comme les hommes de science ont établi qu'il n'existait pas de niveau inoffensif d'exposition à l'amiante, agent cancérigène reconnu, je propose, appuyé par le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley):

Que la Chambre prie le ministère de l'Environnement d'entreprendre immédiatement une enquête dans cette affaire pour exiger du CP qu'il supprime l'amiante du ballast de ses voies ferrées au Québec afin de protéger la santé tant des cheminots que du public en général.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES PARTIS POLITIQUES

#### L'ÉLECTION DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE AU MANITOBA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une question urgente et réjouissante. Considérant que les conservateurs du Manitoba ont fait campagne autour d'un programme de restrictions économiques qualifié de reaganomie, et considérant que les libéraux du Manitoba proposaient pour leur part un programme de restrictions économiques que l'on pourrait qualifier de maceachonomie, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-St. James (M. Keeper):

Que la Chambre félicite les électeurs manitobains d'avoir rejeté ces deux partis et d'avoir élu un gouvernement qui offre un avenir économique brillant pour les gens ordinaires.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LE BUDGET

#### LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John Kushner (Calgary-Est):** Madame le Président, le 16 novembre, le conseil municipal de la ville de Calgary a été forcé d'adopter à l'unanimité une motion proposant de consacrer \$20,000 à l'organisation d'une campagne publicitaire dans l'est du Canada pour annoncer aux Canadiens qu'il y a pénurie de logements à Calgary. La motion du conseil municipal de la ville de Calgary supplie le gouvernement fédéral de revenir sur sa décision d'abandonner le programme IRLM. Aussi, comme le Canada se trouve en pleine crise du logement et que cette crise est extrêmement aiguë, je propose, appuyé par le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley):

Que la Chambre n'a plus confiance dans le ministre des Travaux publics qui est chargé du logement ni dans le ministre des Finances qui provoque une crise catastrophique dans le secteur du logement, menace des milliers d'emplois dans l'industrie du bâtiment et les secteurs connexes, et que le gouvernement rétablisse le programme IRLM et le programme de déduction des coûts annexes immédiatement, afin de stimuler ce secteur qui en a besoin de toute urgence et de redonner de l'espoir aux gens qui ont besoin d'une maison.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.